

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2016

AVENIR SYSTÈME DE SOINS - (N° 3710)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS12

présenté par

Mme Laclais, M. Sirugue, M. Aylagas, M. Alexis Bachelay, M. Ballay, M. Bapt, Mme Biémouret,
Mme Bouziane-Laroussi, Mme Bulteau, Mme Carlotti, Mme Carrillon-Couvreur, M. Cavad,
Mme Clergeau, M. Cordery, Mme Michèle Delaunay, M. Ferrand, M. Gauquelin, M. Gille,
Mme Huillier, M. Hutin, Mme Iborra, M. Issindou, Mme Khirouni, Mme Lacuey, Mme Le
Houerou, Mme Le Roy, Mme Lemorton, M. Liebgott, Mme Louis-Carabin, Mme Massonneau,
M. Olive, Mme Orphé, Mme Pane, M. Ribeaud, M. Robiliard, M. Sebaoun, M. Touraine, M. Vlody
et les membres du groupe Socialiste, écologiste et républicain

ARTICLE 12

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.